

**Cas d'étude : GANZONI FRANCE**, leader sur le marché français des bas médicaux de compression  
**Domaine :** santé/paramédical  
**Prestations :** diagnostic énergétique et mesures

## LA DEMANDE

GANZONI France souhaite **mettre en place une politique raisonnée de récupération des énergies** et de sensibilisation de son personnel.

L'entreprise est aussi à la recherche d'une **amélioration des conditions de travail de ses salariés, ceci dans le respect de l'environnement.**

Pour répondre à ces besoins, GANZONI sollicite le CETIAT pour l'accompagner sur les sujets suivants :

- > L'amélioration des performances des équipements de chauffage et de ventilation de ses ateliers
- > La récupération d'énergie fatale issue des équipements des ateliers
- > L'amélioration du confort des salariés

## LA RÉPONSE CETIAT

Le CETIAT réalise pour GANZONI France un **diagnostic énergétique** selon la démarche suivante :

- > Recensement des utilisations de l'énergie consommée par les équipements de chauffage et ventilation
- > Investigations sur site accompagnées de relevés de mesures
- > Préconisations de solutions associant réduction des consommations d'énergie et confort accru pour les salariés. Ces recommandations s'accompagnent d'une estimation des temps de retour sur investissement et elles concernent principalement :
  - La mise en place de hottes de captage des fours et l'augmentation des débits d'extraction pour récupérer les calories et les réinjecter dans l'atelier voisin
  - La récupération de frigories provenant d'un atelier pour les valoriser dans un autre atelier
  - La récupération de la chaleur perdue dans les eaux usées (économie envisagée : 7% sur la consommation annuelle de gaz du site)



Crédit images : CETIAT • édition 2012

## LES RÉSULTATS ET BÉNÉFICES

Le diagnostic énergétique du CETIAT révèle un **potentiel d'économies de 10 % de la consommation énergétique du site. Un plan d'actions et d'investissements a été mis en œuvre** par GANZONI dès la fin de cette étude.

Loïc HUSSENOT, responsable projet GANZONI : « *L'étude réalisée par le CETIAT sert véritablement de plan directeur énergétique pour identifier et prioriser des études et des investissements techniques relatifs aux économies d'énergie. Cette étude aura ainsi orienté des investissements sur les 3 années à venir.* »